



## **Formation de jeunes en situation précaire en République de Guinée**

### **Présentation**

Le SIT parraine l'association KUU TINAA, créée en février 2008, dans le but d'aider des jeunes garçons et filles de 15 à 30 ans à se former en République de Guinée dans les régions de Conakry, Kankan et N'Zérékoré. Des synergies se développent entre les actions du SIT et de KUU TINAA en Guinée, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, surtout pour des femmes dans des situations précaires, et de la sensibilisation à l'hygiène et la santé.

"KUU TINAA" signifie "notre avenir" en langue guéréz, langue parlée dans la région de la Guinée forestière.

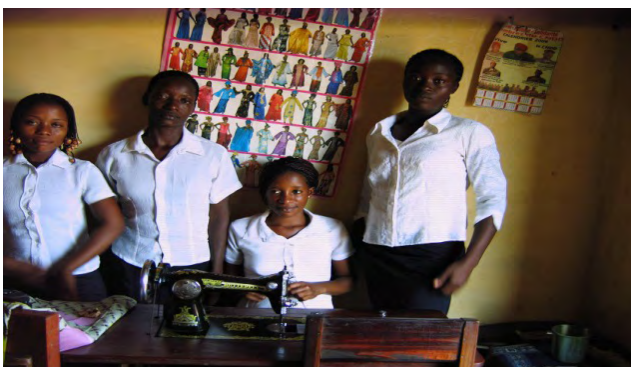


Ces jeunes sont sélectionnés selon les critères suivants: être issus de familles défavorisées, sans formation, sans emploi et/ou orphelins. Un contrat est signé dès le début de la formation avec l'apprenti et avec ses parents ou son représentant, par lequel il s'engage à terminer son apprentissage, avec l'appui de sa famille. Les parents et les membres de l'association travaillent en harmonie pour la bonne marche de la formation.

En août 2008, l'association a commencé les activités sur le terrain, avec un représentant. En février 2010, KUU TINAA Conakry a été créée, l'association a obtenu le statut d'ONG en Guinée et le comité compte 5 personnes. KUU TINAA Genève s'occupe de la recherche de fonds qu'elle envoie en Guinée, KUU TINAA Conakry s'occupe de tout l'aspect opérationnel, soit l'organisation, la gestion et la surveillance des formations, ainsi que la sélection et le contrôle des apprentis-es. Les frais pris en charge par KUU TINAA Conakry sont les frais d'écologie, l'achat du matériel nécessaire à chaque formation, les frais du repas de midi et les déplacements pour les apprentis-es, les frais de fonctionnement de l'association.

### **Les actions**

En août 2008, KUU TINAA a financé une formation d'auto école avec l'obtention d'un permis de conduire. En juin 2009 trois jeunes filles ont commencé leur formation en couture pour une durée de 3 ans, en avril 2010, trois nouvelles apprenties ont commencé leur formation en coiffure pour une durée de trois ans, dans des entreprises privées à Conakry. En juillet 2012, 24 apprentis-es ont été placés-es dans différents ateliers à Conakry, 3 en maçonnerie, 2 en menuiserie, 11 en couture et 8 en coiffure.



Apprenties en couture



Apprenties en coiffure

En février 2010, en février 2011 et en juillet-août 2012, la Présidente de KUU TINAA Genève s'est rendue à Conakry pour le suivi des activités de l'association sur place. Un compte à la banque BICIGUI de Conakry a été ouvert en février 2010.

Depuis sa création, KUU TINAA Genève récupère du matériel, vêtements, livres, machines à coudre des ordinateurs et imprimantes. En novembre 2010, en collaboration avec le SIT, 230 colis de matériel ont été acheminés par container à Conakry et réceptionnés sur place.



Tri du matériel reçu



Chargement du container

La finalité est que ces apprentis-es deviennent autonomes grâce à un système de formation continue et durable. Les maîtresses et maîtres d'apprentissage donnent une base d'alphabétisation et d'initiation à la gestion d'un atelier durant l'apprentissage. KUU TINAA Conakry accompagne les apprentis-es formés-es pour leur insertion dans la vie professionnelle. Les apprentis-es certifiés-es qui le désirent pourront se mettre à leur compte et bénéficier d'une aide financière de KUU TINAA Conakry sous forme de microcrédit. De plus, dans le but de consolider les apprentissages, KUU TINAA Conakry développe ses relations avec les autorités pour faire reconnaître ces formations par l'État, étant précisé que ces certifications sont reconnues par les professionnels de la branche économique concernée.

En août 2012, KUU TINAA Conakry a loué une salle destinée à l'atelier d'informatique et servant également de bibliothèque, mise à la disposition de la population de Conakry. Par ailleurs, cette salle est aussi équipée de latrines financées par la commune de Plan-les-Ouates.



### **Le projet 2013**

Le projet prévoit :

- le développement des financements des apprentissages pour 75 apprentis-es dans des métiers très demandés dans la population visée, à savoir en couture, coiffure, menuiserie, maçonnerie et savonnerie (en Guinée, les formations sont payantes, aussi bien l'écolage que le matériel). Le financement est demandé en l'état pour 2 ans.
- l'exploitation du local d'informatique, par l'engagement d'un formateur et l'acquisition d'un générateur pour l'alimentation électrique du local puisque dans ce quartier extérieur de Conakry la distribution électrique est incertaine et totalement irrégulière.
- la mise en place d'un fonds de roulement pour les microcrédits (prêts octroyés aux apprentis-es certifiés-es désirant se mettre à leur compte).